



en partenariat avec

**POP
WOMEN
FESTIVAL**

« Rise », curaté par London Mural Festival. 2024. ©SophieMess



PERFORMANCE LIVE
DU 02 AU 06 MARS 2026

Œuvre de l'artiste visible
jusqu'au 31 mai 2026

📍 4 rue Gerbert, 51100 Reims

SOPHIE MESS (Royaume-Uni)

L'Art Urbain au Cœur de la Nature

Sophie Mess est une artiste urbaine britannique de renommée internationale, célèbre pour ses œuvres botaniques vibrantes qui rayonnent d'énergie et de vie. Son travail témoigne d'un lien profond avec la nature, dont elle capture l'essence à travers des couleurs vives, des détails complexes et des perspectives pleines d'imagination.

Utilisant souvent le paysage urbain comme toile, elle explore dans ses créations la juxtaposition de ces interprétations délicates de la nature avec l'environnement citadin, transformant ainsi les espaces tout en diffusant des ondes positives. À travers son œuvre, elle invite le spectateur à se reconnecter au monde végétal via des angles de vue ludiques, inspirant un sentiment d'émerveillement et éveillant l'imaginaire.

📷 [sophiemess_](#)



✉ lemurdereims@gmail.com
📷 @lemurdereims
📘 @lemurreims
🖱️ www.lemurdereims.fr

Adresse postale :

↑ ASSOCIATION LE MUR DE REIMS
51 rue de Neufchâtel, 51100 Reims

NOS PARTENAIRES



MUR jumelé avec
le MUR Belgrade



L'association LE MUR DE REIMS a vocation à présenter le travail d'artistes nationaux et internationaux. Pour faire vivre ce projet, ainsi que les artistes (puisque'ils sont dréfrayés pour leur commande et leur accueil à Reims), votre participation est indispensable.

Devenez adhérent.e et donateur pour l'année 2026 pour un minimum de 20 € l'année et de 15 € pour les artistes, chômeurs et étudiants.

BULLETIN D'AHÉSION 2026

Je soussigné.e _____

Demeurant _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Email _____

joins un chèque de _____

à l'ordre de l'association « LE MUR DE REIMS »,
constitutif de ma cotisation due pour l'année 2026.

Fait à _____ Le _____



Adhésion en ligne en
moins de 2 minutes
via HELLOASSO



Signature

L'adhésion s'effectue pour l'année civile et sera valable jusqu'au 31/12/2026
La cotisation est due dans son intégralité pour l'année en cours, qu'elle que soit la date d'enregistrement de l'adhésion. Sont « adhérent.e.s » les membres à jour de leur cotisation.